

VISIATOME - Salle de Conférences Entrée libre - 08h45-17h00

08h30 - Accueil des participants
9h00 - 9h30 - Discours d'ouverture du colloque
M. le Président de l'Université de Nîmes
M. le Président du Conseil Départemental du Gard
M. le Directeur du CEA

PREMIÈRE PARTIE

Matinée sous la présidence de **M. Jean-Marie PONTIER**,
Professeur émérite à Aix-Marseille Université

9h30 - Introduction générale
Jean-Marie PONTIER - Professeur émérite à Aix-Marseille
Université

10h - La transition énergétique en France : les principaux
débats en cours -
Jacques PERCEBOIS - Professeur émérite à l'Université de
Montpellier

10h30 - L'alibi de la transition énergétique pour renforcer
l'encadrement de la sous-traitance dans le nucléaire -
Marc LEGER - Directeur, Conseiller juridique auprès de
l'Administrateur général du CEA

11h - L'argument de la transition énergétique dans le
démantèlement des centrales nucléaires : l'exemple de
Fessenheim -
Muriel RAMBOUR - Maître de Conférences à l'Université
Haute-Alsace

11h30 - Discussion - débats

DEUXIÈME PARTIE

Après-midi sous la présidence de **M. Jean-Marie PONTIER**,
Professeur émérite à Aix-Marseille Université

14h - L'habilitation du gouvernement à légiférer par voie
ordonnance : Examen du projet d'ordonnance portant
diverses dispositions en matière nucléaire -
Laurence CHABANNE-POUZYNIN, Directeur adjoint délégué aux
activités nucléaires de Saclay CEA

14h30 - La transition énergétique est au carrefour,
l'expérience de Taïwan -
Donatien CHANG - Professeur adjoint, Faculté de droit, Université
nationale de Taïpeh

15h - Les conséquences juridiques du plafonnement de la
capacité de la production d'électricité d'origine nucléaire à
63,2 gigawatts -
Michaël VARESCON - Chef du Pôle Droit nucléaire EDF

15h30 - La transition énergétique: quels impacts pour la
Santé ? -
Jean-Claude ARTUS - Professeur émérite à l'Université de
Montpellier

16h - Fiscalité écologique et transition énergétique -
Laura JAEGER - Maître de Conférences à l'Université de Nîmes

16h30 - Discussion - débats

PRÉSENTATION DU COLLOQUE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE 2015

La France vient d'adopter une loi, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique et à la croissance verte. C'est une loi fort longue, beaucoup trop longue, comme le sont malheureusement toutes les lois adoptées aujourd'hui dans notre pays. Le législateur mêle des prescriptions à des aspirations ou des affirmations, d'ailleurs très diverses, et dont le contenu normatif est faible, voire inexistant. Elle sera accompagnée, suivie, de tout un cortège de décrets, car de nombreuses dispositions appellent impérativement des précisions, qui feront sans doute apparaître quelques contradictions.

La France n'est pas le seul pays à se préoccuper de transition énergétique, d'autres pays l'ont également entreprise. Les raisons en sont variables. Certains pays qui disposaient de ressources, minières ou pétrolières, voient celles-ci s'amenuiser, être condamnées à se tarir. Il faut donc trouver de nouvelles ressources énergétiques, car les besoins énergétiques sont là. D'autres pays font un choix plus politique, en décidant d'abandonner certaines formes d'énergie pour d'autres, moins polluantes, plus « propres », ou plus acceptables, ces trois termes n'étant évidemment pas du tout synonymes et ne coïncidant pas nécessairement.

Une préoccupation est commune à l'ensemble des pays, celle de lutter contre le réchauffement climatique, la conférence de Paris qui doit se tenir fin novembre début décembre en étant une expression. Il s'agit de sauvegarder, voire, selon certains, de sauver la « maison commune » qu'est notre planète. Cette préoccupation doit se traduire par des actions devant conduire à limiter le réchauffement climatique, en réduisant la production de « gaz à effet de serre » (GES).

Il s'agit en particulier de trouver des énergies « décarbonées » ou qui ne soient pas source de GES. Le nucléaire est directement concerné. Il est l'une des sources d'énergie les moins carbonées, incomparablement moins que le charbon ou le gaz. Mais le nucléaire fait également l'objet d'oppositions farouches. Pour certains il n'existe de salut que dans les énergies renouvelables, mais qui présentent l'inconvénient d'être intermittentes, tant que nous ne saurons pas stocker l'énergie.

